

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE BRIQUETTERIE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE 7
tranche en face de la pâtisserie paris baguette derrière
la pharmacie NOEMIE, Lot 545, Ilot 63

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 21/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE
BRIQUETTERIE »

Objet : -BTP

-FABRICATION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

-IMPORTATION ET VENTE DE TOUS MATERIAUX
LIES A LA CONSTRUCTION ET AU BTP

-Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE 7 tranche en face de la pâtisserie paris baguette derrière la pharmacie NOEMIE, Lot 545, Ilot 63

Dirigeant(s) Mme EHOUSSOUD GISELE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01964 du 29/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25780/GTCA/RC/2023 du 29/03/2023

